



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

zones de revitalisation rurale

Question écrite n° 92080

Texte de la question

M. Jean-Claude Thomas attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la question des zones de revitalisation rurale (ZRR) et plus particulièrement l'évolution des données financières liées à ces zones. Il a toujours été question d'allègements et d'abattements de charges sociales pour des entreprises installées dans les territoires ruraux notamment en ce qui concerne le tissu associatif. Les économies réalisées par les mesures qui accompagnent les ZRR ont été intégralement réinvesties dans l'action, le projet et par extension à l'emploi. Une éventuelle remise en question de ces aménagements sera gravement préjudiciable au secteur rural. Il lui demande de bien vouloir lui préciser quelles sont les intentions du Gouvernement sur ce sujet, qui compte tenu des difficultés actuelles liées au déficit et à la crise, pourrait remettre en cause les attraits financiers qui avaient été consentis.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Thomas](#)

Circonscription : Marne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92080

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 novembre 2010, page 11869

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)